



Act. 01.05.09; 08:27 Pub. 26.04.09; 23:00  
LAUSANNE

## Ivan Frésard: «Je ne veux plus être un otage»

par Pascal Pellegrino

**L'animateur de radio se dit victime de la loi actuelle régissant l'autorité parentale conjointe. Il témoigne.**

En janvier 2009, le Conseil fédéral a soumis un projet de modification du Code civil, en consultation jusqu'au 30 avril, afin que l'autorité parentale conjointe devienne la règle en cas de divorce (aussi pour les couples non mariés). Un projet que l'animateur de radio Ivan Frésard juge comme un «espoir».

### **Pourquoi témoignez-vous aujourd'hui?**

Je suis papa d'une fille, Oona, née le 13 février 2008. Un mois après sa naissance, sa mère l'a emmenée avec elle. Pendant cinq mois, je n'ai presque plus eu de contacts avec mon enfant. Puis j'ai cédé aux règles imposées par sa mère pour pouvoir la revoir régulièrement. Je me souviendrai toujours du regard de ma fille, qui me dévisageait comme si j'étais un étranger... Je témoigne, car la loi actuelle ne me permet pas de voir mon enfant comme je le voudrais. Pour les parents non mariés, l'autorité conjointe revient d'office à la mère. Le père peut la demander, mais si la mère refuse, la justice tranchera automatiquement en sa faveur. Et le père est relégué au rang de visiteur et de payeur.



«Je n'ai jamais vu Oona plus de huit heures d'affilée», confie Ivan Frésard.  
(Photo: 20 Minuten/ppe)

### **Le Conseil fédéral projette de réviser cette loi...**

Oui, et c'est un espoir. Mais dans une récente dépêche, la Commission fédérale pour les questions féminines a demandé au gouvernement de s'en tenir à une «révision light». A mes yeux, cela équivaldrait à bafouer le droit des pères. Je suis sidéré du nombre de situations désespérées que j'observe autour de moi, comme cet ami qui n'a plus revu son fils depuis trois ans alors même qu'il possède un droit de visite. La loi actuelle pousse le père à faire une guerre sans merci à la mère pour tenter d'obtenir qu'on respecte ses droits. Lorsque cette guerre a lieu, elle est dramatique pour l'équilibre de l'enfant.

### **Comment vivez-vous votre rôle de parent?**

Je me sens comme un otage. La mère décide tout. Ainsi elle refuse que ma fille dorme une nuit par semaine chez moi. A ce jour, je n'ai jamais vu Oona plus de huit heures d'affilée. La loi actuelle autorisant ces déviances, c'est d'elle dont je suis la victime, pas de la mère de ma fille.

### **Et le père que vous êtes, que ressent-il?**

Une vraie souffrance. Il y a plein de choses que je n'ai pas vécues avec ma fille, les premiers pas, les premiers mots, les sourires... La souffrance aussi de constater qu'Oona n'a pas le choix. Je suis impuissant lorsqu'elle est triste que notre moment passé ensemble soit déjà terminé. Et je ne peux rien dire sur son éducation. Je ne veux plus être un otage. J'ai envie que les parlementaires entendent la voix d'un père qui se considère aussi important que la mère dans l'éducation de son enfant. Pas plus, mais pas moins.